1110163302

DATE DEPOT :	2011-10-31
NUMERO DE DEPOT :	2011R101989
N° GESTION :	2010B23894
N° SIREN :	528683691
DENOMINATION :	ABBA INVEST
ADRESSE :	74 rue Saint-Didier 75116 Paris
DATE D'ACTE :	2011/06/10
TYPE D'ACTE :	RAPPORT CR/CPTES TRANSFORM. STE
NATURE D'ACTE :	

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ EN SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2011
(SIXIEME DECISION)

ABBA INVEST S.A.S.U
23, rue d'Anjou
75008 PARIS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

11, rue de Mogador
F-75009 PARIS
Téléphone +33 (0)1 42 601 606
Fax +33 (0)1 42 613 792

www.groupe-nsk.com

INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DE LA RÉGION
PARISIENNE ET PRES
LA COUR D'APPEL DE PARIS

SAS au capital de 201 040 €
RCS Paris B 391 857 760
Siret 391 857 760 00030
APE 6920Z

GROUPE NSK

ABBA INVEST S.A.S.U.
Siège social : 23, rue d'Anjou – 75008 PARIS
Capital social : 1.000,00 €uros

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société en société à responsabilité limitée
Décisions de l'Associée unique du 27 juin 2011 (sixième décision)

A l'Associée unique,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société ABBA INVEST S.A.S.U. et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date de la création de la société et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 10 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
NSK FIDUCIAIRE

Jean Marc BORDJA